



Commune de Vuisternens-devant-Romont

Bilan de législature 2021-2026



Mars 2026

Table des matières

Introduction	4
Administration – Communication.....	5
Etablissement d'un règlement du personnel communal.....	5
Communication transparente	5
Aménagement du territoire et constructions	5
Un développement coordonné à l'échelle régionale	5
Un développement limité mais maîtrisé.....	6
Préserver le caractère du village	6
Des actions concrètes pour les espaces publics	6
Un équilibre à préserver	6
Bâtiments communaux et de la déchetterie	6
Bâtiments communaux.....	6
Déchetterie	7
Conclusion.....	7
Législature 2026-2031	7
Culture et Loisirs	8
Marché artisanal et Vide-greniers	8
Duel intercommunal	8
Eau potable et Eaux usées	8
Introduction.....	8
Eau potable	8
Eaux usées	9
Conclusion.....	9
Ecoles – Accueil extrascolaire.....	9
Ecole.....	9
Accueil extrascolaire	10
Energies.....	10
Actions	10
Bilan	10
Difficulté(s) rencontrée(s).....	10
Risques.....	10
Objectifs future législature 2026-2031	10
Défense des intérêts de la population vis-à-vis du dossier éolien ainsi que tout autre dossier	10
Actions	10

Bilan	11
Difficultés rencontrées	11
Risques.....	11
Objectifs future législature	11
Autre projet.....	11
Finances	11
Introduction	11
Conclusion.....	12
Routes et forêts.....	12
Introduction	12
Routes.....	12
Forêts.....	12
Conclusion.....	13
Social	13
Soutien aux seniors.....	13
Action	13
Bilan	13
Risques.....	13
Objectifs future législature	13
Autre projet.....	13
Santé	14
Soutien aux citoyens à la formation aux gestes de secours.....	14
Actions	14
Bilan	14
Difficultés rencontrées	14
Objectifs future législature	14
Autre projet.....	14
Conclusion	14

Introduction

Au terme de cette législature 2021-2026, le Conseil communal dresse le bilan des actions menées au service de la collectivité. Dès le début du mandat, un plan de législature a été défini, fixant des orientations claires et des objectifs en phase avec les attentes de la population.

Durant ces années, l'Exécutif a travaillé dans un contexte soutenu, au rythme d'une commune qui ne s'arrête jamais. Les projets se sont succédé, portés par une volonté constante d'anticiper les évolutions et de faire avancer la collectivité. Cette action s'est également inscrite dans le respect du cadre légal en vigueur, avec lequel il a fallu composer au quotidien.

L'engagement de l'Exécutif s'est traduit à travers une présence active dans les projets et les défis rencontrés, ainsi qu'une attention particulière portée à la communication, voulue régulière et transparente à tous les niveaux. La proximité avec la population et le tissu associatif est restée au cœur des priorités, avec la volonté d'être à l'écoute des besoins et des propositions de développement.

Le présent document propose un regard structuré sur le travail accompli au sein de chaque dicastère, en lien avec les axes du plan de législature. Il met en évidence les réalisations, les avancées significatives ainsi que les défis rencontrés, dans un souci de transparence et de responsabilité envers la population.

Administration – Communication

M. Jacques Dumas, Syndic

Etablissement d'un règlement du personnel communal

Le Conseil communal a élaboré un règlement du personnel, revu les cahiers des charges et adapté son système de rémunération.

Communication transparente

La communication est transparente et régulière par le biais du site internet, du bulletin communal, des lettres trimestrielles ainsi que de l'application iGlâne.

Aménagement du territoire et constructions

M. Gilles Morand, Conseiller communal

2. Aménagement du territoire et constructions



Objectifs

1. Développement du territoire harmonieux, équilibré et durable
2. Renforcement de l'attractivité de la Commune et de la qualité de vie de la population
3. Mise en valeur du patrimoine construit et naturel et protection du paysage
4. Redynamisation du centre de Vuisternens et des espaces publics

Actions

- 1.1 Contribuer à l'élaboration du Plan directeur régional et à la défense des intérêts communaux
- 2.1 Entamer les réflexions sur une révision du PAL et l'extension des zones à bâtir et d'activités
- 3.1 Intégrer dans le Règlement communal d'urbanisme (RCU) des exigences supplémentaires liées aux nouvelles constructions
- 4.1 Défendre le projet phare de réouverture de la gare de Vuisternens



Durant cette législature, la Commune de Vuisternens-devant-Romont s'est engagée pour assurer un développement équilibré du territoire, tout en préservant la qualité de vie et l'identité locale.

Un développement coordonné à l'échelle régionale

La Commune a participé activement à l'élaboration du Plan directeur régional, notamment à travers des ateliers collaboratifs. Elle y a défendu des enjeux importants pour notre territoire, comme la transition énergétique dans le respect du paysage de la Glâne et le projet de réouverture de la gare de Vuisternens-devant-Romont.

Un développement limité mais maîtrisé

Des réflexions ont été menées concernant l'extension des zones à bâtir et d'activités, avec des échanges auprès de propriétaires fonciers. Toutefois, notre commune est soumise à des règles cantonales strictes : les terrains déjà constructibles doivent être utilisés en priorité et toute extension reste fortement limitée.

Si ces contraintes freinent le développement, elles permettent aussi de préserver notre cadre de vie, notre environnement et l'équilibre entre zones bâties et naturelles.

Préserver le caractère du village

Face à la densification imposée par les politiques cantonales, la Commune a engagé une réflexion sur l'évolution de ses centres de village. Cette densification suscite des inquiétudes légitimes, notamment en matière de trafic, de sécurité et de nuisances.

Pour y répondre, des adaptations du Règlement communal d'urbanisme (RCU) ont été proposées afin de :

- préserver des espaces extérieurs de qualité,
- maintenir le caractère rural des constructions,
- mieux intégrer les nouveaux projets dans leur environnement.

Des actions concrètes pour les espaces publics

Malgré une marge de manœuvre limitée, la Commune a soutenu des initiatives locales. Une parcelle située à proximité de l'administration a été mise à disposition pour un projet en faveur de la biodiversité.

Ce projet prévoit notamment la création d'une prairie fleurie, de haies indigènes et d'un espace dédié aux plantes aromatiques. Il contribuera à valoriser les espaces verts, sensibiliser la population et offrir un lieu de rencontre convivial.

Un équilibre à préserver

Cette législature illustre les défis actuels : développer la commune tout en respectant des contraintes fortes. Ces règles garantissent toutefois un développement durable et la préservation de ce qui fait la qualité de vie à Vuisternens.

La Commune continuera à œuvrer dans ce sens, en conciliant évolution et préservation.

Bâtiments communaux et de la déchetterie

M. Gilles Audergon, Conseiller communal

Durant la législature 2021–2026, le dicastère des bâtiments communaux et de la déchetterie a poursuivi ses activités dans le but d'assurer l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal, tout en veillant à une gestion efficace et durable des déchets. Les actions menées ont permis de maintenir la qualité des infrastructures communales et de traiter plusieurs projets importants pour l'avenir de la commune.

Bâtiments communaux

La première partie de législature a été consacrée à clore le projet « Bois des Lucioles ». Ensuite les bases d'un nouveau projet ont été posées pour le remplacement du système de chauffage de

l'école et de la halle de sport, l'assainissement de l'enveloppe énergétique de la halle ainsi que pour l'agrandissement des infrastructures de l'accueil extrascolaire (AES) et l'intégration de l'école maternelle. Ce projet se concrétisera dans la législature 2026-2031.

L'implication et le suivi du personnel de l'édilité, de nettoyage, et de la déchetterie ont permis de garantir la sécurité et la fonctionnalité des infrastructures.

En parallèle divers projets ont été menés à bien, par exemple :

- Engagement d'un apprenti agent d'exploitation CFC en 2022, réussite et nouvel apprenti en 2025 (concerne également les dicastères des routes et des eaux)
- Contrôle des bâtiments communaux classés « rouge » et travaux de mise en conformité
- Remplacement de l'éclairage des terrains de sport y compris homologation de ceux-ci
- Remplacement progressif des luminaires par des LED dans les bâtiments et abris PC
- Création de places de jeux autour du centre scolaire
- Aménagement d'un local pour l'édilité dans l'ancien local des pompiers
- Remplacement du poêle et du revêtement de sol de la cabane forestière à Villariaz
- Démolition et reconstruction de la cabane des bûcherons à La Joux (concerne également le dicastère des forêts)

Déchetterie

La gestion de la déchetterie communale s'est poursuivie avec pour objectif de maintenir un service de qualité pour la population tout en maîtrisant les coûts. Malgré certaines hausses liées notamment au transport des déchets ainsi qu'à la baisse de la valorisation de certaines filières de recyclage, la commune a pu maintenir les tarifs inchangés durant la législature.

Afin de garantir un fonctionnement optimal des installations et d'assurer un service efficace aux usagers, une formation a été organisée pour le personnel de la déchetterie.

Les installations ont été entretenues et quelques améliorations apportées.

- Casier de stockage pour le gravier
- Casier à composte
- Installation de barrières afin d'améliorer la sécurité autour des bennes
- Marquage au sol
- Fermeture en tôle d'une partie du couvert

Conclusion

Au cours de la législature, les actions menées dans le domaine des bâtiments communaux et de la gestion des déchets ont permis de maintenir des infrastructures fonctionnelles et adaptées aux besoins de la population.

Le responsable de ces dicastères remercie très sincèrement toutes les personnes engagées. Tout spécialement le personnel de l'administration, les employés communaux, le personnel de nettoyage et de la déchetterie.

Législature 2026-2031

Au cours de la prochaine législature, la finalisation du projet d'infrastructures scolaires sera le point principal du dicastère des bâtiments. Déterminer l'avenir du bâtiment de l'école maternelle

ainsi que de l'ancienne porcherie à Villariaz feront partie des préoccupations du Conseil communal.

La transmission et gestion des tâches de l'édilité devra se clarifier en collaboration avec les autres dicastères, principalement les routes et les eaux.

Culture et Loisirs

Mme Carole Luxenburger, Vice-syndique

Marché artisanal et Vide-greniers

La Commission Loisirs et Culture emmenée par Mme Luxenburger a mis sur pied un marché des artisans ainsi qu'un vide greniers et un marché de Noël qui rencontrent un vif succès.

Duel intercommunal

Depuis l'année dernière, la commission a également mis sur pied des activités sportives dans le cadre du duel intercommunal « Vuisternens bouge » afin de faire connaître nos diverses associations sportives, ceci durant tout le mois de mai.

Eau potable et Eaux usées

M. Thomas Oberson, Conseiller communal

Introduction

Durant la législature 2021–2026, les dicastères de l'eau potable et des eaux usées avaient tous deux des objectifs semblables à savoir le maintien, la pérennisation et l'amélioration des réseaux tout en maîtrisant judicieusement les coûts. Pour les eaux usées, l'un des objectifs était également de participer activement au projet de la construction de la future nouvelle STEP.

Eau potable

Quatre points ont été particulièrement marquants dans le développement de notre réseau au cours de cette législature :

- L'interconnexion avec le réseau d'eau potable de Siviriez, projet initié lors de la précédente législature, dont la mise en service a eu lieu en juillet 2022. Concrètement, ceci signifie que les Communes de Vuisternens-devant-Romont et de Siviriez peuvent maintenant s'échanger de l'eau en fonction de leurs besoins respectifs.
- La réalisation d'un nouveau puits de captage pour le GAGEC a débuté en automne 2022 et la mise en service s'est déroulée en juillet 2023. Dès lors, cet apport additionnel est venu sécuriser la distribution d'eau pour les habitants d'Estévenens, La Neirigue, Le Châtelard, Grangettes et Massonnens.
- Le remplacement des pompes de la station de pompage de La Berleire s'est déroulé en novembre 2023. Les nouvelles pompes ont un débit quasiment deux fois supérieur à celui des précédentes, ce qui permet de limiter la dépendance de la commune aux distributeurs externes, notamment en période hivernale, et

d'absorber aisément les pics de consommation.

- La diminution considérable des pertes du réseau grâce au suivi, à la surveillance et au travail continu de notre équipe de l'édilité qui entretient nos infrastructures. Ces pertes constituent un gaspillage de nos ressources ; leur maintien à un niveau aussi bas que possible reste une priorité permanente.

Eaux usées

Les installations communales liées aux eaux usées sont discrètes et peu connues de la population. Cependant, en plus de tout le réseau de tuyaux et collecteurs, plusieurs stations de pompage intermédiaires sont présentes sur notre territoire communal. C'est l'ensemble de ces installations qui relie nos habitations à la STEP et qui permet l'acheminement ainsi que le traitement des eaux usées. Un bon fonctionnement de ce système d'évacuation des eaux usées est essentiel pour la protection de l'environnement et de la santé publique.

La Suisse est l'un des pays pionniers dans le traitement des eaux usées, également en ce qui concerne le traitement des micropolluants. Ceux-ci comprennent, entre autres, des résidus de médicaments, des pesticides, des herbicides, des cosmétiques ou encore des microplastiques, qui peuvent perturber les écosystèmes aquatiques et contaminer les rivières et les nappes phréatiques.

L'un des buts de l'association ABVGN est la mise en œuvre du traitement des micropolluants dans le périmètre du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue. Cela se traduira, à terme, par la construction d'une nouvelle STEP en remplacement de celles de Romont et d'Autigny. Depuis le 1^{er} comité de l'ABVGN le 25 août 2022, la commune est représentée au sein de cette association par un membre au comité de direction ainsi que par ses délégués, qui œuvrent tous au bon déroulement du projet.

Conclusion

Les travaux entrepris, réalisés ou en cours, ainsi que le suivi, la maintenance et l'amélioration continue de nos infrastructures renforcent durablement leur qualité et leur fiabilité. Il en va de même pour les réflexions et les développements de projets actuels, qui influenceront la qualité de l'eau potable et la gestion des eaux usées de demain. Il est essentiel de poursuivre dans cette voie au cours des prochaines années et des futures législatures.

Ecoles – Accueil extrascolaire

M. Jacques Dumas, Syndic

Ecole

- L'école évolue de manière continue, le Conseil communal anticipe les besoins et obligations (médiateurs, transports, etc).
- Une cour de récréation a été réalisée avec des nombreuses installations ludiques.
- Un canapé forestier a été conçu à proximité de l'école.

Accueil extrascolaire

- L'Accueil extrascolaire s'adapte efficacement aux nouveaux besoins des parents.
- La décision de maintenir notre Ecole maternelle répond à un réel besoin de préscolarisation.

Energies

Mme Ingrid Mathis, Conseillère communale

Assainissement de l'éclairage public

Actions

- Etude de l'entier du parc de candélabres
- Extinction Test d'une partie des candélabres jugés non nécessaires
- Sondage à la population

Bilan

L'entier du parc d'éclairage a été étudié par des membres de la commission d'énergie afin de définir le besoin. Le groupe de travail s'est basé sur les 7 points clés définis par la Confédération. Suite à cette étude une période test d'une année a été lancée afin d'éprouver la diminution du nombre de candélabres au travers des 4 saisons et intégrer la population, chaque retour de citoyen sur le rallumage du candélabre ayant fait l'objet d'une discussion. Le sondage / enquête de satisfaction met en évidence une réelle volonté et demande de la population à ne rallumer uniquement ce qui est nécessaire.

Difficulté(s) rencontrée(s)

Une pétition signée par près de 300 citoyens a demandé de rallumer immédiatement l'entier du parc.

Risques

Plusieurs communes ont renouvelé leur parc avec des entreprises pratiquant des tarifs concurrentiels, mais problèmes après-vente, pas aux normes, faillite entreprise etc.

Démotivation de la commission face aux difficultés rencontrées.

Objectifs future législature 2026-2031

Les besoins ayant été définis, il reste à définir l'entreprise pour les travaux et budget.

Défense des intérêts de la population vis-à-vis du dossier éolien ainsi que tout autre dossier

Actions

- Vote consultatif de la population sur la mise à disposition des terrains communaux pour production d'énergie éolienne.
- Annulation des RPC Pronovo
- Mise en commun des forces via une association (non formelle) de communes (Vuisternens-devant-Romont, La Verrerie, Sâles, Grangettes, La Sonnaz, Belfaux, Billens, Siviriez, Sorens, Pont-en-Ogoz soutient la démarche mais pas de soutien financier car elle n'est pas directement concernée) pour la défense des droits des communes concernant la gestion du territoire vis-à-vis des parcs éoliens prévus dans le Plan Directeur.

- Assurer une pression et présence médiatique

Bilan

La mise en commun des forces intercommunales est une réussite mais nécessite un lead qui est attendu de la part de la commune de Vuisternens-devant-Romont. L'avocat Me Ecoffey est mandaté pour représenter les communes.

Difficultés rencontrées

Être un moteur permanent et ne pas laisser redescendre la motivation et l'investissement.

Baisse de motivation car pas de prise en compte de la volonté des communes par le Canton.

Risques

Démision d'une ou plusieurs communes dans l'engagement intercommunal.

Objectifs future législature

- Pérenniser et entretenir la collaboration intercommunale.
- Fédérer d'autres communes à notre collaboration.
- Sensibiliser les autres communes au risque de perte d'autonomie dans l'aménagement du territoire. Le conseil d'état ayant pour objectif d'enlever le pouvoir décisionnel des communes pour l'aménagement de son territoire dans le cadre d'une proposition de modification de Loi. Prévoir une rencontre entre les communes et l'ACF avant séances du Grand Conseil d'automne.

Autre projet

La commune fait partie de la phase pilote pour la mise en place d'un Plan climat communal. Bien que la charge de travail à sa réalisation dans un premier temps est conséquente, la mise en application sera une autre étape. Ce plan climat est en cohérence avec la stratégie de la commune. La future législature devra terminer ce plan climat, sa rédaction, mais aussi réfléchir et mettre en application les différentes mesures.

Finances

Mme Joëlle Beaud, Conseillère communale

Introduction

Durant la législature 2021–2026, le dicastère des finances a introduit le plan comptable MCH2, permettant une harmonisation des comptes et une comparaison facilitée avec les communes de même taille.

Cette mise en place a nécessité un énorme travail, notamment avec la revalorisation du patrimoine administratif de la commune.

Au cours de la législature, la commune a engagé plusieurs démarches visant à maîtriser ses finances et tendre vers un équilibre budgétaire :

- Une attention particulière a été portée à la maîtrise des charges propres de la commune, avec un suivi au plus juste des dépenses de fonctionnement
- Priorisation des investissements en fonction des besoins et des capacités financières
- Par la voix de ses délégués, la commune a fait savoir auprès des différentes associations sa crainte quant à une escalade des dépenses et investissements non nécessaires

- Réflexions et recherches sur l'évolution des différentes recettes
- Collaborations avec la commission financières ont été soignées
- Rapports des fiduciaires relèvent une gestion prudente et bonne des finances communales

Conclusion

Malgré ces mesures, une adaptation du coefficient d'impôt a été nécessaire afin de garantir un équilibre à long terme des finances communales.

Routes et forêts

M. Martin Rosat, Conseiller communal

Introduction

Durant la législature 2021–2026, le dicastère des routes et forêts a poursuivi ses activités dans le but d'assurer l'entretien, la réfection et l'amélioration du réseau routier ainsi que le suivi avec la collaboration de Glâne Farzin pour l'entretien de nos forêts.

Routes

- Route de Lieffrens secteur Chaffaz : réfection de la route en cours en collaboration avec le syndicat AF de Siviriez, Geosud et Grisoni
- Impasse de la Berleire : réfection de la route effectuée en collaboration avec Geosud et JPF
- Impasse des Levrats : réfection de la route en cours en collaboration avec Geosud et JPF
- Chemin des Ponts : réfection de la route en cours en collaboration avec Geosud et JPF
- Route de Sommentier : réfection de la route en cours en collaboration avec Geosud et JPF
- Route de Villaraboud : interdiction au poids-lourds et passage de la vitesse de 80 à 60 km/h
- Quartier des Eperleires : réalisation d'un chemin de piétonnier pour relier l'arrêt de bus de Vuisternens-dt-Romont, Foyer et le centre du village
- Arrêt de bus Villariaz, Village : réalisation d'un arrêt de bus de chaque côté de la route.
- Route de Villariaz et Route d'Estévenens : reprise de la route par le canton.
- Estévenens : diminution de la vitesse au carrefour
- Diverses réfections de petits tronçons de routes et chemins sur la commune.

Forêts

- La Neirigue : entretien des berges à la suite de l'orage de juin 2021
- La Magne : entretien des berges du ruisseau du Mortaux
- Villariaz : entretien des berges du ruisseau des Niellettes
- Glâne-Farzin : en collaboration avec la corporation forestière nous avons entretenu et exploité nos forêts
- La Joux : réalisation d'une cabane forestière en collaboration avec les entreprises de la commune

Conclusion

M. Rosat tient à remercier l'entier des collaborateurs de l'administration, le service de l'édilité ainsi que ses collègues du Conseil communal pour la confiance et la très bonne entente pendant cette législature. Il se réjouit déjà pour les 5 prochaines années pour continuer les projets en cours et pour de nouveaux défis.

Social

Mme Ingrid Mathis, Conseillère communale

Soutien aux seniors

Action

- Soutien aux groupements pour les seniors.
- Soutien aux actions et soutien financier.
- Participation et soutien via le district au développement de Bien Vieillir en Glâne (BVG).
- Développement et déléguée du groupe EST (Vuisternens, Grangettes, Le Châtelard, Massonnens, Villorsonnens) pour l'encadrement des bénévoles et le déploiement des actions.
- En cours : Mise en place d'une collaboration avec les tenanciers du Café de La Joux pour fournir les repas à domiciles aux bénéficiaires habitant la commune.

Bilan

- Déploiement du concept BVG via le mandat Pro Senectute. La commune a une grande chance d'avoir autant de bénévoles, ce qui n'est pas le cas d'autres communes.
- Excellente dynamique au niveau de la commune. Projets en cours de réalisation et projets futurs en réflexion. Il reste à déployer les projets (conception, mise en place, mise en application et gestion bénévoles). Suite aux World Cafés organisés, les besoins ont été définis. La demande est présente, les attentes également et les besoins grandissants.

Risques

- Démotivation des bénévoles si pas de possibilité de réaliser les projets et manque de soutien ou d'écoute de la part de la commune.
- Perte de bénévoles si manque d'encadrement.

Objectifs future législature

- Pérenniser les collaborations (ORP, Intercommunales)
- Maintenir la motivation des bénévoles, augmenter leur nombre.
- Définir la stratégie de la commune et du district vis-à-vis du Concept Seniors +, donc vis-à-vis de BVG.

Autre projet

Mise en place d'une collaboration avec l'ORP pour des Programmes d'Emploi Temporaire (PET). Plus-value réalisée dans 2 programmes PET. Certains projets ayant besoin de certaines ressources, certaines personnes en recherche d'emploi ont les profils adéquats afin de faire avancer le(s) projet(s). Cette collaboration fonctionne bien. A pérenniser dans les prochaines années.

Santé

Mme Ingrid Mathis, Conseillère communale

Soutien aux citoyens à la formation aux gestes de secours

Actions

- Séance de sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours et utilisation du défibrillateur (1X / année)
- Formation certifiantes BLS AED (initiale + refresh) (1x / année)

Bilan

- Formations de qualité et appréciées des citoyens. La commune prend en charge 50% du coût de formation.

Difficultés rencontrées

- Manque de monde pour remplir les formations ou pour les séances de sensibilisation.

Objectifs future législature

- Pérenniser l'offre aux citoyens.
- Synergie à mettre en place avec d'autres communes. Discussions déjà engagées avec Mézières et Siviriez afin de proposer des séances pour les 3 communes. Intéressées mais conditions à définir.
- Eventuellement réfléchir à une formation tous les 2 ans si pas assez de demande.
- Former ou sensibiliser aux 1^{ers} répondants.

Autre projet

- Obtention du Label Commune en Santé

Conclusion

Ce bilan de législature témoigne de l'engagement constant de l'exécutif communal et de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques. Si de nombreux objectifs ont pu être atteints ou concrétisés, certains projets se poursuivent et s'inscrivent dans une temporalité plus longue, propre à l'action publique.

Les expériences acquises au cours de ces années constituent un socle précieux pour l'avenir. Elles permettent d'identifier les réussites à consolider, mais aussi les axes d'amélioration à intégrer dans les réflexions futures.

À l'aube de la prochaine législature, les enjeux demeurent importants et appellent à poursuivre les efforts avec détermination, dans un esprit de continuité et d'innovation. Les Conseillers communaux qui poursuivent dans un nouveau mandat restent animés par la volonté de répondre aux besoins de la population, en s'appuyant sur les valeurs de responsabilité, de proximité et de durabilité.